

6.—Densité de la population dans divers pays au cours des dernières années

NOTA.—Ce tableau était auparavant basé sur les données du recensement. A cause de la guerre et de l'ajournement du recensement dans la plupart des pays, il a été décidé d'y substituer des chiffres de densité basés sur la population estimative dans le cas de pays marqués d'un astérisque (*), plutôt que de donner des chiffres de recensement qui ne représentent pas les conditions réelles. Il s'agit de la superficie totale, excepté dans le cas du Canada, des Pays-Bas et des Etats-Unis dont la superficie n'est pas connue.

Pays	Année	Pop. par mille carré	Pays	Année	Pop. par mille carré
Belgique*	1938	713-75	Eire.....	1936	111-41
Pays-Bas.....	1938	686-64	Etats-Unis d'Amérique (moins l'Alaska).....	1940	44-23
Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse et Irlande du Nord)*.....	1938	503-76	Suède*.....	1938	36-40
Japon*.....	1938	489-45	Norvège*.....	1938	23-45
Reich allemand.....	1939	383-32	Russie.....	1939	20-85
Italie*.....	1939	344-69	Russie d'Europe*.....	1936	59-81
Pologne*.....	1939	230-83	Union Sud-Africaine.....	1936	20-33
France.....	1936	196-99	Nouvelle-Zélande*.....	1940	15-87
Inde.....	1931	195-07	Argentine*.....	1939	12-00
Inde Britannique (y compris la Birmanie).....	1931	247-67	Rhodésie du Sud*.....	1940	9-55
Chine proprement dite*.....	1936	145-59	Canada*	1940	3-29
Espagne*.....	1939	128-32	Canada moins les territoires*.....	1940	7-79
			Australie*.....	1939	2-34

Eléments de croissance.—Les facteurs que comporte l'estimation du mouvement et de l'accroissement de la population sont: accroissement naturel (surplus des naissances sur les décès), immigration et émigration. Comme il est expliqué à la p. 102, la collaboration aux statistiques vitales (naissances, mariages et décès) au Canada a été une conséquence de l'établissement du Bureau Fédéral de la Statistique, en 1918, et les statistiques vitales de toutes provinces, excepté le Québec, ont été établies sur une base uniforme pour les années 1921 à 1925. Le Québec est inclus dans le territoire d'enregistrement depuis le 1er janvier 1926 et, depuis lors, les chiffres de toutes les provinces sont comparables.

Les chiffres relatifs à l'immigration sont puisés dans les vieux dossiers du département de l'Immigration ou, depuis 1936, de la Branche de l'Immigration et de la Colonisation du Ministère des Mines et Ressources, pour une période commençant quinze ans avant la Confédération (voir p. 155). Toutefois, il est difficile d'obtenir des chiffres exacts pour l'émigration; le gouvernement canadien ne garde aucun relevé de ce mouvement, bien que l'ampleur en soit indiquée par les relevés des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'autres possessions britanniques concernant les Canadiens émigrés en ces pays. Cependant, même ces chiffres ne peuvent pas être pris à leur valeur nominale, puisqu'il n'est pas tenu compte des Canadiens rapatriés après un séjour plus ou moins prolongé aux Etats-Unis ou aux pays britanniques en dehors du Canada. Depuis 1924, toutefois, les officiers de l'immigration du gouvernement canadien ont reçu l'ordre de prendre note de ces Canadiens revenant des Etats-Unis. Naturellement, ce groupe embrasse la plus grande partie des "Canadiens rapatriés". (Voir pp. 169-172).

La Branche de l'Analyse Sociale du Bureau Fédéral de la Statistique fait les estimations de l'émigration canadienne en se basant sur les relevés des Etats-Unis